

ENFANCE ET JEUNESSE

La nouvelle cour de récréation de l'école publique

URBANISME

Le projet de la mairie

VIE LOCALE

Le centenaire de l'ESCCC



> NOTRE PAGE FACEBOOK!

mairiedecourchevernyofficiel

Rejoignez-nous pour être davantage informé! Photos, communications et évènements sont au rendez-vous.



NOTRE PANNEAU D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

L'information pratique depuis votre voiture sur la D765 au niveau des feux tricolores.



> NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

www.mairie-cour-cheverny.fr

Retrouvez les dernières actualités, l'agenda, les infos pratiques, la vie municipale, nos écoles, nos services jeunesses ainsi que les toutes les démarches administratives.

Tous les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables depuis la rubrique « Séances du conseil municipal ».



> PANNEAU POCKET

Retrouvez votre commune de Cour-Cheverny sur l'application panneau pocket!

Vous serez prévenus instantanément à chaque alerte et information de la mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes!





> Contact

MAIRIE DE COUR-CHEVERNY

1, Place de la République • 41700 Cour-Cheverny contact@mairie-cour-cheverny.fr
 02 54 79 96 38

Vous pouvez nous contacter depuis notre formulaire de contact sur notre site internet!



> Nos horaires

LUNDI • MARDI • VENDREDI 9 h - 12 h • 13 h 30 - 17 h 30

MERCREDI 9 H - 12 H 30

JEUDI 14 H - 18 H



CHERS COURCHOIS, CHÈRES COURCHOISES,

L'année 2023 nous met face à la réalité de multiples défis qui ponctuent notre quotidien. La conjoncture économique reste marquée par une inflation forte qui impacte l'ensemble de la société, des ménages aux collectivités.

Par ailleurs, le triste record de température enregistré en juillet 2023 et les sécheresses consécutives liées au réchauffement climatique, nous pressent d'adopter des mesures pour réduire l'empreinte environnementale de notre commune. Enfin, le contexte national marqué par différentes crises politiques et sociales, nous rappelle l'importance de défendre les valeurs républicaines et de soutenir les mouvements de solidarité.

L'année 2023 est une année clé pour notre commune, tant parce que nous franchissons le mi-parcours de notre mandat municipal que par la nature ambitieuse des projets que nous entreprenons, marquant ainsi l'histoire de notre village. Je suis fier de mon équipe municipale, qui depuis 2020, s'engage pour l'avenir de Cour-Cheverny.

En premier lieu, le projet de réaménagement de la cour d'école, initié par la commission scolaire dès 2021 a été inauguré en présence de nombreux officiels en juin 2023 après sept semaines de travaux réalisés par des entreprises locales. Cette nouvelle cour d'école végétalisée répond au besoin des générations futures avec des espaces ombragés et des nouvelles structures de jeux, propices à l'épanouissement des enfants. Ce projet incarne notre volonté d'améliorer les conditions d'apprentissages des élèves.

Ensuite, le projet de rénovation et d'extension de la mairie, voté unanimement par le conseil municipal, laissera une empreinte dans l'histoire de notre commune. Ce projet prévoit la rénovation complète des locaux existants ainsi que l'intégration de l'Espace France Services dans l'extension de la mairie. La mairie, maison commune de tous les Courchois et Courchoises, deviendra un lieu unique pour les services publics, fournissant ainsi à nos administrés un accès simplifié à un éventail de services administratifs.

Enfin, nous soutenons le projet de l'EHPAD La Favorite qui est en parfaite adéquation avec notre engagement d'améliorer la qualité de vie à Cour-Cheverny. L'ouverture du parc du château au public et l'intégration d'une médiathèque favoriseront les interactions intergénérationnelles autour de la culture. En favorisant ces échanges riches en expériences et en connaissances, ce projet contribue à l'harmonie de notre commune.

Parallèlement, je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent au quotidien à favoriser le bien vivre dans notre commune. De nos écoles où se forment les futures générations, au personnel communal dévoué, en passant par les associations qui animent notre tissu social et tous les professionnels qui insufflent un dynamisme économique, c'est grâce à l'engagement collectif que nous faisons de Cour-Cheverny un lieu où il fait bon vivre.

Notre détermination à développer et à valoriser notre commune est plus forte que jamais. Nous œuvrerons sans relâche pour offrir à chaque Courchoise et chaque Courchois un cadre de vie agréable, propice à l'épanouissement personnel et collectif.

Avec votre soutien et notre engagement commun, nous bâtirons ensemble un avenir radieux pour Cour-Cheverny.

Cordialement,

Le Maire, François CROISSANDEAU

Réunion publique le vendredi 03 novembre à 19h à la salle des fêtes de Cour-Cheverny

SOMMAIRE

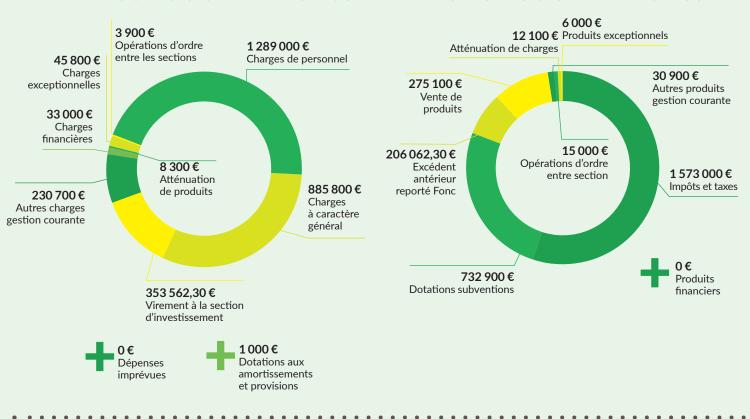
> LA COMMUNE 2	> URBANISME	17
> ENFANCE & JEUNESSE 5	> VIE LOCALE	22
> TRAVAUX 13	> INFORMATIONS PARTIOUES	30

4 LA COMMUNE

LE BUDGET 2023

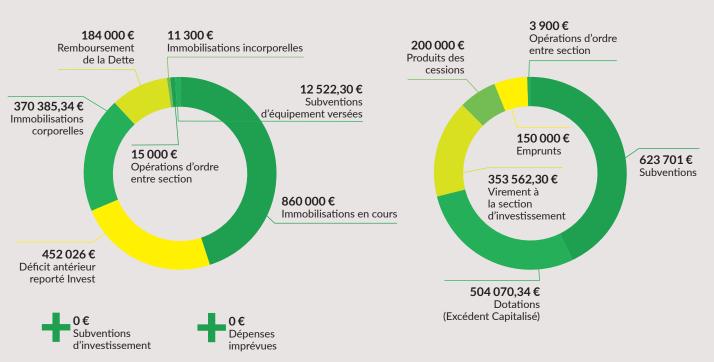
> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT • 2 797 449 €

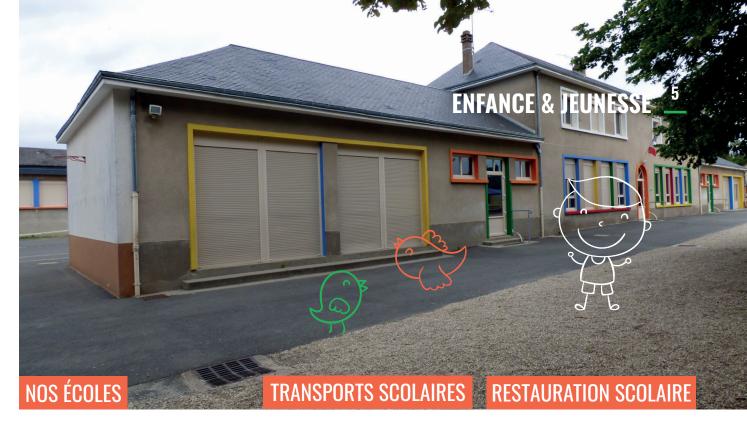
> RECETTES DE FONCTIONNEMENT • 2 797 449 €



> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT • 1 232 630 €

> RECETTES D'INVESTISSEMENT • 1 232 630 €





> L'ÉCOLE PUBLIQUE PAUL RENOUARD

Directrice Véronique CRETEL 1 Boulevard Carnot 41700 Cour-Cheverny

02 54 79 93 10

ec-cour-cheverny @ac-orleans-tours.fr

+ d'infos sur



> L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT LOUIS

Directeur Emmanuel TORSET 126 rue nationale 41700 Cour-Cheverny

02 54 58 88 36

direction.cour.cheverny@ec-cvl.org

> INFORMATIONS

Le ramassage scolaire sera effectué de 8 h à 8 h 45, et de 16 h 25 à 17 h 25

TARIFS

1 enfant/trimestre : 35 € 2 enfants/trimestre : 60 € Gratuité à partir du 3^e enfant

Pour le transport des collégiens et lycéens, retrouvez toutes les informations

sur www.remi-centrevaldeloire.fr

+ d'infos sur



> INSCRIPTION

Pour les inscriptions ou annulation de repas, connectez-vous au portail famille

> FACTURATION

Pour toute demande relative à la facturation de ce service, contactez : Laëtitia GAUTIER

02 54 79 70 15 comptabilite@mairie-cour-cheverny.fr

+ d'infos sur





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

> LES INSCRIPTIONS POUR L'ALSH

Les inscriptions concernent les enfants de la petite section jusqu'au CM2 et se réalisent sur le portail famille www.cour-cheverny. leportailfamille.fr

Le Portail Famille



> LES HORAIRES DE L'ALSH

Du lundi au vendredi 8h à 18h 30

> LES HORAIRES DE L'APS

Du lundi au vendredi (sauf mercredi)

- Accueil périscolaire du matin 7 h 30 à 8 h 45
- Pause Méridienne 12 h 15 à 13 h 35
- Accueil périscolaire du soir 16 h 15 à 18 h 30

+ d'infos sur



Contact

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE COUR-CHEVERNY

Boulevard Carnot 41700 Cour-Cheverny

Responsable Christelle ROPERCH

02 54 79 89 73 06 72 98 27 30

alsh@mairie-cour-cheverny.fr

LE RETOUR DU CARNAVAL

Malgré un temps mitigé en ce samedi matin de mars, il y avait de la gaieté dans les rues de Cour-Cheverny. Parents et enfants ont répondu présent pour le défilé du carnaval 2023. Annulé pendant les années covid-19, le carnaval faisait son grand retour sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, des équipes du centre de loisirs, de l'APEA et de l'APEL. Le thème choisi étant celui du «Loup», on pouvait retrouver parmi les déguisements «les trois petits cochons», «mère grand» et « le petit chaperon rouge».

Le cortège est parti de la place de la mairie à 10 h. Le char était conduit par le conseiller municipal Pascal COURTOIS qui tractait l'équipe de l'ALSH. Les animateurs distribuaient des confettis biodégradables aux enfants et dansaient sur des airs de musique. L'APEA assurait la sécurité du cortège qui est remonté par le centre bourg pour le bonheur de nos commerçants, avant de rejoindre l'école Paul Renouard où boissons et gâteaux cuisinés par les parents d'élèves n'attendaient que d'être dégustés.

Ce retour du carnaval a connu un franc succès pour le plaisir des plus grands et des plus petits!









UNE FÊTE DE L'ÉCOLE RÉUSSIE À L'ÉCOLE PUBLIQUE PAUL RENOUARD

La fête de l'école publique Paul Renouard cette année a été un véritable succès et un moment mémorable pour les familles, les enseignants et les élèves. Le vendredi 30 juin, dès 18 heures, les familles étaient invitées à assister à un spectacle préparé avec enthousiasme par les enfants. Tout au long de la soirée, les différentes classes ont évolué sur scène, offrant des prestations de chants et de danses aussi émouvantes que divertissantes.

À la fin du spectacle, les élèves de CM2 se sont vus offrir par la municipalité les traditionnels dictionnaires avec l'imagerie de la République. Ils ont également reçu l'Odyssée d'Homère offert par l'Éducation Nationale. De belles lectures en perspective pour l'été!

Après le spectacle, toutes les familles, enseignants et élèves se sont réunis pour un pique-nique géant dans la cour de l'école. Des tables et des bancs avaient été soigneusement disposés pour permettre à tous de partager un moment convivial et chaleureux.

L'association des parents d'élèves avait également installé une buvette avec un bar à sirop et de nombreux gâteaux confectionnés par les familles. De plus, quelques stands de jeux en autonomie étaient à disposition des enfants. Une piste de danse a même été improvisée sous le préau où les enseignants, les enfants et les parents ont pu danser sur des musiques entraînantes jusqu'à tard dans la soirée.

Cette belle soirée a permis de clôturer l'année scolaire dans la joie et la convivialité. Comme l'année passée, l'ensemble des bénéfices réalisés par l'APEA permettra de financer de futures sorties scolaires et évènements en faveur des enfants.



ENFANCE & JEUNESSE ⁷

À LA DÉCOUVERTE DU CERF

Le vendredi 3 mars 2023, les élèves de GS/CP de l'école Paul Renouard, impatients et curieux, ont eu la chance de vivre une expérience passionnante et instructive en participant à une exposition unique sur les trophées de cerf. L'événement avait lieu dans la salle des fêtes de Cour-Cheverny, offrant ainsi aux jeunes élèves une opportunité exceptionnelle de mieux connaître leur environnement proche et d'en apprendre davantage sur ce majestueux animal qu'est le cerf.

Marie Doyen, l'organisatrice de l'exposition, les a accueillis chaleureusement et les a immergés dans le monde fascinant du cerf. Elle leur a transmis une mine d'informations captivantes, révélant les secrets de cet animal emblématique. Les élèves ont été émerveillés par les détails sur l'âge du cerf, les particularités de ses bois et les aspects de sa vie en famille dans la nature.

L'exposition ne se limitait pas à une simple présentation théorique, car les élèves ont eu l'opportunité de participer à différents ateliers

interactifs et ludiques. Ils ont pu développer leur sens de l'observation en jouant à un loto des odeurs, organisé par la maison du cerf, où ils ont identifié et associé des éléments caractéristiques de la forêt. Cette activité sensorielle a éveillé leur conscience de l'écosystème qui les entoure et renforcé leur lien avec la nature.

L'apprentissage pratique était également au rendez-vous lors des ateliers d'observation et de manipulation de bois et d'os d'animaux. Les élèves ont pu toucher et examiner ces précieux trésors de la nature, renforcant ainsi leur compréhension de la faune. Ils ont été fascinés par la diversité et la beauté des éléments présentés.

Une expérience inoubliable pour les jeunes esprits a été la création d'empreintes en argile. En imitant les marques laissées par les pattes d'animaux, ils ont développé une conscience encore plus profonde des interactions entre la faune et son environnement. Cette activité artistique a permis aux élèves d'exprimer leur créativité tout en

se rapprochant de la nature d'une manière unique.

À la fin de cet après-midi mémorable, les élèves étaient emplis d'un sentiment d'émerveillement et de gratitude envers Marie Doyen et les organisateurs de l'exposition. Ils ont pleinement apprécié cette expérience éducative et divertissante, qui leur a permis de se connecter davantage à leur environnement local et à la vie sauvage qui les entoure.

Un grand merci à tous ceux qui ont rendu cette journée si spéciale et enrichissante!



LES PETITES RANDOS À LAMOTTE-BEUVRON

Les aventures de la classe GS/CP de Mme Grégoire lors des «Petites Randonnées à Lamotte-Beuvron» du 6 au 8 juin 2023 ont été tout simplement mémorables! Pendant ces trois jours intenses, les élèves ont relevé le défi de parcourir de longues distances à pied. Le succès de cette excursion n'a pas été le fruit du hasard. En effet, bien avant le départ, les élèves avaient consciencieusement suivi un entraînement pour se préparer physiquement à cette aventure en plein air. Cette préparation a porté ses fruits, car ils ont pu marcher sans peine pendant trois jours tout en profitant pleinement de chaque moment.

Les journées des élèves ont été bien remplies grâce à un programme d'activités diversifié et passionnant. Ils ont eu la chance de visiter une caserne où les pompiers leur ont fait découvrir leur travail admirable. De plus, ils ont été fascinés par la découverte du canal et de ses écluses, apprenant ainsi l'histoire et le fonctionnement de ces merveilles d'ingénierie. Le divertissement et la

détente n'étaient pas en reste, car les élèves ont également eu l'occasion de profiter de la piscine pour se rafraîchir. Le contact avec la nature était également au cœur de cette aventure, avec une animation en forêt qui les a sensibilisés à l'importance de préserver l'environnement.

Pour stimuler leur imagination et leur sens artistique, un spectacle de chansons pour enfants a été organisé, suscitant des éclats de rire et des sourires émerveillés chez les petits aventuriers. Mais ce n'est pas tout! Les élèves ont été initiés à une chasse aux trésors de la nature, où ils ont pu explorer les secrets de la faune et de la flore locale, s'émerveillant devant la beauté de la nature qui les entourait. L'un des moments forts de cette expérience a été la rencontre avec un berger passionné, accompagné de son fidèle troupeau de moutons. Cette rencontre authentique a été l'occasion pour les élèves d'en apprendre davantage sur la vie pastorale, les traditions et les valeurs de respect envers les animaux.



De retour à l'école, les sourires radieux et les étincelles d'émerveillement dans les yeux des élèves témoignaient de l'impact positif de cette expérience enrichissante. Ils sont tous revenus grandis, avec un sentiment de fierté d'avoir relevé ce défi avec succès, et se remémorant avec joie les moments partagés ensemble.

Pour sceller cette aventure, chaque élève est reparti avec un magnifique tee-shirt en souvenir de ce séjour inoubliable. Une façon de garder avec eux les souvenirs précieux de ces journées de découvertes, de rencontres et de dépassement de soi.



Depuis 2021, la commission scolaire présidée par le 1er adjoint Jacques LOBROT porte un projet ambitieux qui vise à métamorphoser l'école publique Paul Renouard en créant une nouvelle cour de récréation. L'ancienne cour d'école était essentiellement composée de sable qui devenait envahissant et salissant tandis que les équipements vieillissants présentaient des risques pour la sécurité des enfants. En outre, le manque de végétation

outre, le manque de végétation

et d'ombre en période de fortes chaleurs suscitait de sérieuses préoccupations.

Pour concrétiser cette vision novatrice, une concertation approfondie a été orchestrée, rassemblant les élus de la commission scolaire, l'équipe pédagogique, l'équipement d'encadrement et le CAUE (centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ensemble, ils ont collaboré étroitement avec le maître d'œuvre Tendre Vert pour élaborer une esquisse paysagère. Ce projet visait à réaménager 1000 m² en vue de construire l'école de demain, offrant davantage de calme et de sérénité aux enfants à travers des espaces verts et ludiques, bénéfiques à leur épanouissement.

Pour réaliser ce projet d'envergure, le budget global du projet s'est élevé à 165 224.40 € TTC dont 80% du montant HT subventionné par le département et la préfecture du Loir-et-Cher. Le reste à charge pour la commune s'évalue à 27 537.40€.

témoignant de l'engagement communautaire et de la volonté de créer un espace exceptionnel pour les enfants.

Les travaux, démarrés le 15 février 2023, ont été exécutés avec brio par des entreprises locales, dont nous saluons le talent et l'effort. Sept semaines d'effervescence pour façonner ce nouvel espace où le bienêtre des enfants était au cœur de chaque décision.

Afin de contrer les fortes chaleurs estivales, une microforêt a été plantée, accompagnée d'arbres aux essences variées, judicieusement disposés dans la cour. Ainsi, les enfants pourront bénéficier d'espaces ombragés et rafraîchissants lors des chaudes journées estivales. Les anciennes structures de jeu réservées aux maternelles ont été remplacées par un bateau pirate, tandis qu'un jeu inédit baptisé «l'araignée» s'est invité dans la cour des élémentaires, ajoutant un nouveau souffle d'aventure.



Grâce à ce nouvel aménagement, les enfants pourront alterner entre les jeux, le développement de leur motricité et les moments de repos. Ils pourront aussi développer leur sens de l'équilibre en explorant les troncs d'arbres et les poutres en bois qui ornent la microforêt. Les plus aventureux se réjouiront de pouvoir se cacher dans l'igloo végétal, tandis que des bancs en bois ont été disposés autour du bateau pirate, permettant ainsi aux enfants de jouer à l'ombre sur les plateformes près des

L'inauguration tant attendue a eu lieu le 24 juin 2023, en présence d'illustres personnalités telles que le sénateur M. Prince, le secrétaire général du Prefet de Blois M. Hauptmann, la vice-présidente du conseil départemental du Loir-et-Cher Mme. Lheritier, le conseiller départemental M. Contour, le maire de Cour-Cheverny M. Croissandeau et son conseil municipal. Ils ont été rejoints par les entreprises et les équipes enseignantes qui ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce

arbres.



magnifique projet, incarnant ainsi l'unité et la coopération pour l'épanouissement des générations futures. Cette journée restera à jamais gravée dans les mémoires, symbole d'une école résolument tournée vers l'avenir, où les enfants grandiront et s'épanouiront dans un environnement propice à l'apprentissage, au jeu, et à la découverte.













10 ENFANCE & JEUNESSE

<u>UN ÉTÉ AU CENTRE</u> DE LOISIRS

DÉCOUVERTES, ANIMATIONS ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Avec une équipe dynamique de 13 animateurs encadrant plus de 100 enfants par jour, et accueillant 175 enfants différents pendant le séjour, notre centre de loisirs a fonctionné à plein régime.

Au programme, les plus petits ont embarqué dans le monde imaginaire de Peter Pan à travers le thème « à la recherche des enfants perdus ». Tout au long du séjour, des activités en lien avec ce thème ont été proposées pour stimuler leur imagination. Les plus grands ont bénéficié d'un programme très riche axé sur la citoyenneté, l'intergénérationnel et sur des thèmes captivants tels que Fort Boyard, les enfants à travers le monde et les Jeux olympiques.

De nombreuses sorties ont été organisées, notamment au château de Meung-sur-Loire, des après-midi à la piscine du grand Chambord, des moments de détente à Family Parc, des parties de Laser Maxx, une initiation à la boxe, des randonnées à vélo, des parcours d'accrobranche et des baignades naturelles à Mont-Près-Chambord.

Deux camps spéciaux ont été mis en place. Pour les enfants du groupe 2 (âgés de 6 à 8 ans), un camp au Grand Liot à Langon, où ils ont pu profiter de la nature, de la pêche, de la ferme et de l'air frais. Les enfants du groupe 3 (âgés de 8 à 12 ans), un camp à Amboise comprenant des ateliers de la caravane sportive (escrime, Beachvolleys, haltérophilie, Street sports...), une excursion en canoë avec Loire Aventures, une visite du château d'Amboise, une soirée karaoké et une sortie au marché nocturne. Malgré la pluie du dernier jour, ce camp fut une grande réussite.

Des nuitées au centre ont été organisées avec les différents groupes pour offrir aux enfants des souvenirs mémorables. Durant ces soirées, de grands jeux nocturnes et des ateliers cuisine ont renforcé la cohésion du groupe.

Les moments de partage avec les familles ont été un succès, notamment pendant la veillée du 21 juillet qui a rassemblé environ 70 personnes lors du grand jeu «À la recherche des pirates». Une veillée spectacle et la diffusion des photos du séjour au gymnase ont été organisées le 04 août.

Les enfants du centre de loisirs ont eu l'occasion de rencontrer des résidents de l'EHPAD La Favorite le temps d'un après-midi pour une activité intergénérationnelle. Ensemble, ils ont entrepris de nettoyer les environs de l'esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny en ramassant les déchets. Cette action commune a permis à ces jeunes de partager des





moments précieux avec leurs aînés tout en œuvrant pour la préservation de l'environnement.

Ce séjour au centre de loisirs a été un véritable succès, riche en découvertes, en activités ludiques et en moments inoubliables pour tous les enfants impliqués. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, les familles et notre équipe d'animateurs pour avoir rendu cette expérience aussi enrichissante et amusante.

UNE FIN D'ANNÉE ARTISTIQUE POUR NOS PETITS COMÉDIENS EN HERBE

Pour clôturer l'année scolaire, les enseignantes des classes de CM1 – CM2, Mme LELIEVRE et Mme PICHARD ont proposé aux familles une pièce de théâtre conçue et préparée avec les élèves sur le thème de l'école.

Le spectacle a eu lieu à la salle des fêtes, et les enfants ont joué deux scènes :

 La mauvaise note : plusieurs petites scènes humoristiques sur la façon d'annoncer une mauvaise note à ses parents ont été présentées.

 La manifestation : des enfants révoltés de voir leur école fermée revendiquent leur mécontentement et leur peur de ne plus pouvoir apprendre!

Le spectacle s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale. Cette pièce de théâtre a ravi les parents et vu l'enthousiasme des élèves, elle a également certainement suscité quelques vocations. Un grand merci aux enseignantes pour leur investissement et une pensée pour Mme LELIEVRE qui est partie pour une autre école à la rentrée et à qui nous souhaitons une bonne continuation.





Le jour de notre anniversaire, on se décrit en anglais grâce à une fiche qu'on a remplie à la maison avec nos parents. On peut apporter des objets pour les présenter à la classe et des bonbons. C'est bien, parce qu'on peut mieux se connaître entre nous et on apprend l'anglais. Noa S. et Milan

En novembre, nous sommes allés à la maison de la BD faire un atelier avec Ida Polo, une dessinatrice. Nous avons aimé car l'atelier consistait à faire une fresque sur le thème des pirates. Nous avons appris à dessiner les ombres pour rendre plus réaliste le dessin, comme en BD. *Maëlle et Augustine*

Fin février, trois parents d'élèves nous ont ouvert la caserne des pompiers de Cour-Cheverny. Nous l'avons visitée, appris quelques gestes de premiers secours et comment faire un appel d'urgence au 15 ou 18. Ca nous a plu car nous avons appris





beaucoup de choses. En plus, nous avons eu un goûter. *Hugo et Paul*

Le 13 avril, nous sommes allés à Chambord pour travailler sur les matériaux de construction du château. On a été accueilli par Maud qui nous a parlé du tuffeau, du mortier et plein d'autres choses. L'après-midi, elle nous a fait la visite guidée du château. Julie et Romy

Le 2 mai, nous sommes partis de l'école à pied pour nous rendre à la mairie pour voter le prix chronos. On a voté comme les grands. Nous avons pris les 4 bulletins, nous sommes allés dans l'isoloir pour choisir un bulletin et le mettre dans l'enveloppe. Ensuite nous sommes allés le déposer dans l'urne. À la fin, on devait même signer sur la feuille d'émargement. Les personnes âgées de Bois-vert sont venues voter aussi. Après le dépouillement, on nous a servi une part de gâteau avec un jus de fruits. C'était la première fois que je votais. C'était bien. Axelle et Maël

Plusieurs fois, nous avons marché 3km pour aller aux maisons de Bois vert pour discuter autour des livres du prix chronos avec les résidents. Quand nous sommes arrivés, nous avons vu les animaux et un lac. C'était joli. Nous sommes restés la matinée à échanger sur les livres avec les personnes âgées. Ça fait bizarre de voir des personnes âgées qui ne sont pas de la même famille que nous. Ema et Chanel

Tout au long de l'année, nous avons appris des danses traditionnelles du Berry et de Bretagne. Le 23 mai,



nous sommes allés à Chambord danser avec neuf autres classes. C'était chouette! Ce même jour, les musiciens qui nous accompagnaient nous ont présenté leurs instruments. Il y avait de l'accordéon, de l'harmonica, de la trompette et de la clarinette. On a appris plein de choses. Marceau et Maxence

Nous avons passé le permis piéton. Même si nous l'avions eu l'an dernier, trois élèves ne l'avaient pas passé. Ça nous a permis de nous remettre en tête qu'il fallait faire attention et être très vigilant.

Romain et Pierre

Pendant six jeudis, Enzo nous a appris le coup droit, le revers et la feinte avec le frisbee. Ça nous a permis d'apprendre à jouer à l'ultimate et de faire des matchs. C'est un sport sans arbitre et il se pratique en salle ou dehors. Un jour, Enzo nous a fait une démonstration des différents lancers, dans le gymnase. C'était impressionnant! Arthur et Arsène

12 ENFANCE & JEUNESSE

APEA PAUL RENOUARD : TOUJOURS PRÉSENTE POUR LES ENFANTS!

L'APEA est une association de parents d'élèves qui a plusieurs objectifs

- Représenter les parents d'élèves au sein de l'établissement scolaire et siéger au Conseil d'école pour porter leur voix;
- Organiser des actions en vue de récolter des fonds pour financer des activités et du matériel pour les enfants de l'école publique;
- Proposer des moments conviviaux entre les enfants, les parents et l'équipe éducative.

L'APEA fonctionne avec un bureau et des parents bénévoles volontaires. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, plusieurs actions ont été menées : la vente de box goûter au retour des vacances scolaires, la Fête des Bonds (après-midi jeux avec des structures gonflables à la salle des fêtes) et une vente de saucissons.

L'association a également réalisé deux événements 100% gratuits pour les familles : la mise en place de la

boîte aux lettres de Noël, avec près d'une centaine de courriers reçus et répondus ainsi que l'organisation d'un escape game avec une chasse aux œufs à l'école, un samedi durant les vacances de printemps.

L'engagement de l'APEA s'est également concrétisé par un don de 1000 euros à l'école pour aider à financer les actions et les sorties prévues par les enseignantes.

L'organisation de la fête de l'école a marqué la fin de l'année scolaire, avec des jeux, un repas partagé et une animation musicale en soirée. Grâce à l'implication de nombreux bénévoles (parents, enseignants, personnels éducatifs, élus de la mairie...), cette fête de l'école a été l'occasion de partager un moment convivial et détendu pour tous, et de beaux souvenirs pour les enfants. Cette année encore, l'APEA n'a pas ménagé ses efforts pour créer des moments de joie pour nos enfants. L'APEA sera encore au rendez-vous pour de nouvelles actions pendant l'année scolaire 2023-2024.

Un grand merci à toute l'équipe, toujours enthousiaste et présente, et à tous ceux qui se sont engagés pour les enfants de notre école!







L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT LOUIS

Pour l'école Saint Louis, l'année 2023 rime avec renouveau. Après 7 années de direction, Mme Catherine GUIGNEBERT a pris sa retraite au mois de juillet. « Maîtresse Catherine » comme l'appelaient les enfants de sa classe de maternelle ; arrivée en 2016 à la direction de l'établissement: a passé le flambeau à M. Emmanuel TORSET non sans émotion après un investissement de chaque instant. L'ensemble de l'équipe municipale la félicite pour l'ensemble de sa carrière et lui souhaite le meilleur pour ces nouvelles pages qui s'écrivent.

M. TORSET E. épaulé par Mme LAIR J. sur sa journée de décharge de direction; classe de CM1 / CM2; que nous sommes ravis d'accueillir à St Louis; a composé un nouveau corps professoral

extrêmement motivé pour donner un nouveau souffle à l'école.

Mmes JOST L. et VENOT A.; classe de TPS / PS / MS; mettent en place un projet de « classe dehors » qui débutera dès janvier.

Mme BORDERON N.; classe de GS et CP; saura être le lien dans ce changement d'équipe avec toute la connaissance des familles de l'école.

Mme LEFERT L.: classe de CE1/CE2; a largement contribué au déploiement de l'application EDUCARTABLE au sein de l'école pour une meilleure communication « au goût du jour » avec les familles ... ce n'est que du bonheur!

Nous sommes certains que cette nouvelle dynamique attira de nombreuses familles à rejoindre

l'école St Louis. Nous leur adressons toutes nos encouragements.







LES TRAVAUX REALISÉS À L'ECOLE PUBLIQUE



> RÉFECTION DU DORTOIR DES **MATERNELLES**

Le dortoir des maternelles a été repeint et des lumières LED ont été installées. Le mobilier a été renouvelé avec de nouveaux lits superposés.





> RÉFECTION D'UN COULOIR ET D'UNE SALLE DE CLASSE **MATERNELLE**

Comme chaque année depuis le début du mandat, des travaux de rénovation des locaux de l'école publique ont lieu.

Cette année, le couloir des maternelles et une salle de classe ont été repeints. Les couleurs ont été choisies par les enseignantes.

> INSTALLATION DE LUMINAIRES LEDS

L'installation de luminaire leds dans les classes permettra d'économiser de l'énergie et de réduire la consommation d'électricité.







> REMPLACEMENT D'UNE FENÊTRE **AU RESTAURANT SCOLAIRE**

L'état de vétusté d'une fenêtre du restaurant scolaire empêchait son ouverture.

Elle a été remplacée par une fenêtre en aluminium avec un volet roulant intégré.



14 TRAVAUX 2023

LES TRAVAUX REALISÉS POUR NOS ASSOCIATIONS

> RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS

Le terrain central était devenu dangereux en raison de l'usure du revêtement. Des travaux de réfection étaient nécessaires.



> RÉFECTION DES VESTIAIRES DU FOOT

Les vestiaires du stade de foot étaient en très mauvais état. Des travaux de rénovations de la faïence, des peintures et du chauffage ont été réalisés. Les radiateurs énergivores ont été remplacés par des radiateurs rayonnants plus économiques. L'électricité a été mise aux normes face aux risques incendies.



> INSTALLATION D'UNE MAIN COURANTE AU STADE

Une main courante a été installée aux tribunes du stade de foot pour faciliter l'accès aux tribunes.



> MONUMENT AUX MORTS

Les sapins plantés derrière le monument aux morts étaient vieillissants et menaçaient de tomber sur les bâtiments de l'école publique. Ils ont été coupés pour la sécurité du site. De nouvelles plantations sont prévues. Les portillons du monument aux morts ont été repeints en vert.



> CAMERA ZONE DE L'ARDOISE

Quatre caméras ont été installées autour du nouveau giratoire de la RD765 au niveau de la zone d'activité de l'Ardoise.





LES TRAVAUX REALISÉS DANS LA COMMUNE

> RÉFECTION DE LA TOITURE DU

L'état défectueux des rives des pignons présentait un risque de chute de tuile. Les réparations nécessaires ont donc été réalisées.



> RÉPARATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

La grêle avait endommagé certains vitraux de l'église. La réparation a été prise en charge par les assurances.



Pour sécuriser les ateliers municipaux, les agents municipaux ont posé un grillage et un portail de 6m.

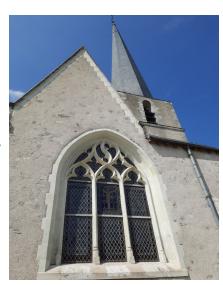
> RÉFECTION DE LA VOIE **VERNAISON/TRUDELLES**

Plusieurs riverains et usagers nous ont signalé la dégradation et dangerosité de cette voie qui a donc bénéficié d'une réfection.



AGGRANDISSEMENT DE L'ENTRÉE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES

Afin de faciliter l'accès au parking de l'Espace France Services, des travaux d'agrandissement de l'entrée ont été réalisés.





16 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

COUR-CHEVERNY INTENSIFIE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis l'année 2021, la France est confrontée à une crise énergétique majeure, résultant d'une série de facteurs déstabilisants.

La guerre en Ukraine a eu pour conséquence de priver les pays européens d'une source vitale d'approvisionnement en gaz et en pétrole, créant ainsi des tensions sur le marché de l'énergie. De plus, la disponibilité réduite du parc nucléaire, sur lequel repose en grande partie la production d'électricité, a ajouté à la complexité de la situation. Pour aggraver les choses, les dernières années ont été marquées par une sécheresse historique, entraînant une baisse sans précédent des stocks hydroélectriques.

Cette crise énergétique a provoqué une flambée alarmante des prix de

l'énergie, notamment de l'électricité, mettant à rude épreuve les ménages, les entreprises et les collectivités territoriales à travers tout le pays.

Face à cette situation inflationniste, la municipalité a accentué cette année sa volonté de poursuivre les travaux de rénovations énergétiques des bâtiments et de l'éclairage public de la commune. Consciente de l'urgence de la situation, elle a pris des décisions importantes pour atténuer les effets de la crise.

- Le remplacement en LED de tout l'éclairage de l'école primaire Paul Renouard, centre de loisirs et bâtiments annexes.
- Le passage en LEDs de l'éclairage du gymnase
- Le passage en LEDs de l'éclairage de la salle Gabrielle (ancienne gare)

- Le passage en LEDs de l'éclairage de la salle du tir
- Le passage en LEDs pour l'éclairage public de la RD765 et du parking de la salle des fêtes.

À titre d'exemple, le passage en LEDs de la départementale RD765 permettra une réduction de 80% de la facture énergétique sur cette voie. Par ailleurs, cette voie est actuellement la plus coûteuse, car elle reste allumée la nuit pour des raisons de sécurité.

• • • • • • • • • • • •

Ces mesures ambitieuses témoignent de la détermination de la municipalité à faire face à la crise énergétique et à préparer un avenir plus résilient, durable et économe en ressources pour la commune et ses habitants.

LE FOND VERT

Pour aider les collectivités à financer leurs projets énergétiques ambitieux, l'État a instauré en 2023 le fonds vert, une initiative déterminante pour accélérer la transition écologique à l'échelle locale. Conçu pour apporter un soutien financier essentiel, ce fonds vise à accompagner les collectivités territoriales dans leurs investissements selon trois axes stratégiques majeurs : la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Grâce au fonds vert, les actions en faveur de la transition écologique se déploient à travers nos territoires sous la supervision attentive des préfets. Cette approche permet d'optimiser l'efficacité des investissements tout en garantissant une gestion responsable et adaptée aux besoins

locaux. L'objectif ultime est de permettre aux territoires de réduire leurs dépenses énergétiques tout en renforçant leur résilience face aux défis climatiques et en se positionnant en acteurs exemplaires de la transition écologique.

Le premier axe, intitulé «Renforcer la performance environnementale,» s'engage pleinement dans la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ainsi que dans la modernisation des parcs de luminaires d'éclairage public. Cette mesure phare vise à améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures essentielles, réduisant ainsi leur empreinte carbone et contribuant activement à la lutte contre le changement climatique.

Dans la dynamique de ce projet novateur, l'État a réservé une enveloppe de 14 millions d'euros pour la Région Centre-Val de Loire en 2023, dont une part significative de 3.8 millions d'euros est spécifiquement attribuée au département du Loir-et-Cher. Cette allocation démontre la volonté de l'État de soutenir activement les collectivités engagées dans la transition écologique, et met en lumière l'importance accordée à la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'environnement et du bien-être des citoyens.





Le bâtiment emblématique de la mairie de Cour-Cheverny, témoin de notre histoire et de notre communauté, est sur le point de bénéficier d'une transformation significative. Avec l'approbation du conseil municipal, un projet ambitieux de rénovation et d'extension a été lancé, visant à créer un espace moderne et fonctionnel qui accueillera également l'Espace France Services, dans le but de mieux servir nos administrés.

Les objectifs de cette rénovation vont au-delà de la simple amélioration esthétique; elle vise également à réduire la consommation d'énergie du bâtiment grâce à l'installation de nouveaux matériaux isolants et écoénergétiques. À titre d'exemple, les trois portes en verre du parvis seront remplacées par des menuiseries en aluminium, contribuant ainsi à une meilleure isolation thermique.

Les travaux de réaménagement du rezde-chaussée de la mairie seront tout aussi significatifs. L'accueil actuel sera entièrement repensé, avec l'ajout d'une salle d'attente accueillante et la mise en place d'un monte Personne à Mobilité Réduite (PMR) pour rendre le premier étage accessible à tous. Le hall d'entrée et la grande salle seront rénovés, donnant ainsi une nouvelle vie à ces espaces centraux. De plus, l'actuelle salle de pause, située à l'extrémité gauche du rez-de-chaussée, sera transformée en une salle de réunion, favorisant ainsi les échanges et la collaboration entre les membres du personnel.

L'extension prévue à l'arrière du bâtiment principal constituera une véritable évolution pour les services administratifs. Celle-ci abritera tous les bureaux administratifs, le local des archives, une tisanerie ainsi que des toilettes aux normes PMR, garantissant un environnement de travail confortable et accessible à tous. Un accès extérieur avec une ouverture sur pignon sera prévu pour l'Espace France Services, qui jouera un rôle essentiel dans la vie des citoyens. Ce nouvel espace comprendra un bureau d'accueil et deux bureaux confidentiels pour le traitement des dossiers des usagers. De plus, des toilettes publiques, exclusivement accessibles depuis l'extérieur, seront aménagées à l'extrémité de cette extension.

L'étage du bâtiment de la mairie ne sera pas en reste dans cette transformation. Les trois bureaux administratifs seront réaménagés pour permettre l'installation de l'élévateur PMR, assurant ainsi une accessibilité complète à tous les niveaux. La grande salle, lieu de rassemblement et de célébration, bénéficiera également d'une remise au goût du jour, permettant ainsi d'accueillir des événements dans un cadre agréable et modernisé. Par ailleurs, des toilettes supplémentaires et un local technique seront aménagés entre le bureau du maire et la grande salle, facilitant ainsi la gestion des événements et des réunions.

La commission MAPA s'est réunie le 4 mai 2023 pour sélectionner les offres des entreprises participantes. Ces propositions ont ensuite été soumises au vote lors de la séance du conseil municipal le 24 mai 2023. Le montant total de tous les lots s'élève à 1 130 757.65 € HT, bénéficiant d'une subvention de la Préfecture à hauteur de 80% du montant HT pour la création de l'Espace France Services et de 50% du montant HT pour la réhabilitation de la mairie. Cependant, pour garantir le financement complet de cette première phase de réhabilitation et d'extension de la mairie, la municipalité devra contracter un emprunt de 350 000 € dès l'année 2023.

En conclusion, ce projet de rénovation et d'extension de la mairie de Cour-Cheverny marque un tournant majeur dans l'histoire de notre commune. En rendant les services municipaux plus accessibles, en améliorant leur efficacité énergétique et en créant un espace moderne et fonctionnel, nous nous engageons à mieux servir nos administrés et à renforcer le lien social qui fait la richesse de notre commune. La transformation de ce bâtiment emblématique symbolise notre volonté de progresser vers un avenir plus prometteur et inclusif pour tous.

Pendant la période des 14 mois de travaux prévus, la continuité des services administratifs de la mairie sera assurée dans un emplacement temporaire situé au 7 place de la République, afin de garantir une gestion efficace des affaires municipales malgré les transformations en cours. Pendant cette période, les citoyens pourront toujours se rendre à l'accueil de la mairie pour leurs démarches et leurs questions, qui sera provisoirement déplacé vers l'Espace France Services, situé au 7 boulevard Munier.

La municipalité tient à rappeler que malgré ces ajustements temporaires, la qualité des services restera une priorité absolue. Les démarches administratives pourront être effectuées avec la même efficacité et le même professionnalisme qu'auparavant, et les citoyens pourront compter sur un accueil attentif et bienveillant pendant toute la période de transition.



LE NOUVEL HANGAR DES SERVICES TECHNIQUES

Le jeudi 27 avril 2023, le conseil municipal inaugurait un nouveau bâtiment aux services techniques de la commune.

Ce projet d'implantation d'un nouveau bâtiment avait été présenté au conseil municipal du 16 septembre 2021. Cette nouvelle structure devait répondre au besoin d'espaces et de rangement pour protéger correctement le matériel communal.

Le nouveau hangar devait répondre aux exigences du plan de développement des énergies renouvelables. C'est la société ID SOLAR qui avait été retenue avec sa proposition d'implanter un bâtiment photovoltaïque sur la partie droite des ateliers municipaux, côté cimetière. Il est d'une superficie de 14 mètres de large sur une longueur totale de 42 mètres avec une hauteur de 3.50m à 7.40m, soit 588 m². Définie dans un bail emphytéotique de 30 ans, la société ID SOLAR exploitera l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques en échange de la mise à disposition gratuite du bâtiment pour la commune. Au terme du bail, la commune deviendra pleinement propriétaire du bien, ce qui lui permet de bénéficier de cette construction à moindre coût. Les seuls travaux restants à charge à la commune étaient le terrassement du terrain pour l'implantation de la construction, l'élagage des arbres existants. la création de tranchées pour le raccordement aux divers réseaux et la pose d'un portail. Parallèlement, la municipalité a réalisé des travaux de rénovation dans l'ancien bâtiment, à savoir la pose de fenêtres en aluminium, le bardage de la façade couleur crème et l'aménagement d'un bureau. L'ensemble de ces travaux pour l'ancien et le nouveau hangar s'est élevé à 78 000 € TTC.

Par ailleurs, un tiers de la surface

du bâtiment est gratuitement mis à disposition de l'association les Sauveteurs Secouristes de Sologne (FFSS41). Cela représente une surface de 168 m² (14m x 12m). Cette partie est fermée sur ses 4 faces, totalement indépendante des services techniques et dispose d'un accès direct par le parking du cimetière. La mise à disposition gratuite du local par la mairie fait l'objet d'une convention avec l'association. En contrepartie, l'association s'engage à mettre gracieusement à disposition les dispositifs préventifs de secours nécessaires lors de manifestations organisées à la demande de la

commune. De plus, sur demande exceptionnelle de la commune, l'association s'engage à dispenser des actions de formation aux premiers secours aux agents susceptibles d'en bénéficier. L'association à but non lucratif ayant des activités d'intérêt général pourra entreposer ses véhicules et stocker son matériel.

Aucune activité non définie par ses statuts ne pourra être exercée sans l'accord de la mairie. Les frais de consommation d'eau et d'électricité seront à la charge de l'association et les abonnements téléphoniques devront être directement souscrits par l'association.





S.M.T DEVIENT LA MÉTALLERIE COURCHOISE

Monsieur VIOT Wilfried résident à Cour Cheverny a repris l'entreprise S.M.T de Monsieur Joël GIVIERGE qui a pris sa retraite. Monsieur VIOT Wilfried continue les activités professionnelles de serrurerie, métallerie, tôlerie sous la nouvelle enseigne METALLERIE COURCHOISE au 7 rue du clos de l'Ardoise à Cour Cheverny. 7 rue de clos de l'Ardoise - ZAC de L'Ardoise -41700 Cour Cheverny 02 54 70 38 35 - metallerie.smt@gmail. com



LE COMPTOIR COURCHOIS, UN AN D'OUVERTURE

Depuis le 2 novembre 2022, le bar PMU de Cour-Cheverny a pris le nom «Le Comptoir Courchois ». Remis au goût du jour et modernisé, le Comptoir Courchois vous accueille tout au long de la semaine avec des horaires adaptés à toutes les envies. Du mardi au samedi, vous pouvez vous y rendre de 8h00 à 14h00 et de 17h00 à 20h00. Le dimanche, le bar ouvre ses portes de 8h30 à 13h00.



Le comptoir Courchois se distingue par la variété des activités qui est proposée pour divertir sa clientèle. Que vous soyez amateur de musique ou de jeux, il y en a pour tous les goûts : Bar, Snack, concerts, Karaokés, Française des jeux, PMU.

Stéphane Gousset 9 Avenue de la République 41700 Cour-Cheverny 02.54.79.97.34 / 06.26.14.14.24 lecomptoircourchois@gmail.com



Pour ne rien manquer des dernières actualités et événements du Comptoir Courchois, suivez sa page facebook

INEO S'INSTALLE DANS LA ZONE DE L'ARDOISE

En octobre 2023, INEO prendra possession du nouveau bâtiment situé au clos de l'Ardoise sous la direction d'Éric PACHOT, directeur d'agence.

INEO est une entreprise française, une filiale d'Equans, qui se spécialise dans le génie électrique, la maintenance multitechnique, les systèmes d'information et de communication, la cybersécurité et la vidéosurveillance.

Au sein du département du Loir-et-Cher, INEO Réseaux Centre Atlantique joue un rôle majeur dans le domaine des réseaux électriques, avec deux implantations à Cour-Cheverny et à Vendôme, rassemblant un total de 70 collaborateurs. Leurs activités incluent la rénovation et la maintenance des éclairages publics et des stades, la mise en place d'éclairage intelligent pour valoriser le patrimoine et les illuminations festives, la fourniture et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi que la vidéoprotection pour assurer la sécurité et la tranquillité publique.



LES CABANES DU TERTRE, UN CAMPING NATUREL À COUR-CHEVERNY



L'offre d'hébergement touristique s'épanouit sur notre commune avec l'inauguration prévue pour la saison 2024 d'un charmant glamping niché le long de la voie du Tertre. Ce projet, porté par Madame et Monsieur LEHOUX, porte le nom évocateur « Les Cabanes du Tertre » et met en avant une expérience de camping atypique, en harmonie avec la nature, prônant les valeurs du «slow tourisme».

L'objectif est de permettre aux visiteurs de découvrir les richesses locales, qu'elles soient culturelles ou gastronomiques, qui font la renommée de notre magnifique département du

Loir-et-Cher. Le glamping se distingue en tant qu'hébergement en plein air offrant un niveau de service plus original et luxueux par rapport au camping traditionnel. Il encourage à prendre le temps, à savourer la nature tout en offrant un séiour ressourcant et inoubliable.

De plus, le glamping s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement, souvent construit à partir de matériaux durables tels que le bois. Il s'aligne ainsi avec une option de vacances plus écologique et en harmonie avec la nature.

Ces hébergements singuliers viennent

compléter l'offre touristique existante dans la commune, qui comprend des gîtes, des chambres d'hôtes, des hôtels, ainsi que des locations saisonnières de logements.



LA RÉNOVATION DU PONT DU CONON



Le conseil départemental du Loiret-Cher entreprend une opération de démolition et de reconstruction du pont du Conon, situé sur la route départementale n° 52 (rue Félix Faure). Cette initiative nécessitera des dévoiements temporaires des réseaux et une réintégration à la fin des travaux. Les travaux comprendront la démolition du tablier existant tout en préservant les appuis, la construction d'un nouveau tablier et la réalisation de la chaussée dans la zone concernée.

Différents concessionnaires interviendront pour déplacer les réseaux, notamment Agglopolys pour les réseaux EP, EU et refoulement, ENEDIS pour le réseau électrique aérien qui sera converti en souterrain, GRDF pour le passage souterrain du réseau de gaz, ORANGE pour la conversion du réseau téléphonique aérien en souterrain, et SIDELC pour l'éclairage public.

Les résidents concernés seront informés des déconnexions et reconnexions, minimisées pour réduire les interruptions d'électricité, de gaz, d'eau, d'assainissement et de télécommunications. Les travaux débuteront à la fin de 2023 avec le fonçage des canalisations de gaz et d'eau sous le Conon, nécessitant une tranchée de 35m de chaque côté du pont pour l'installation de la machine. La phase de démolition et de



reconstruction du tablier est prévue pour une durée de 4 mois au début de 2024, avec une interdiction de circulation sur la route pendant cette période et une déviation mise en place pour les véhicules et les piétons. Les piétons et cyclistes venant de la route de Fougères pourront accéder au centre-ville par la rue de Poussard.

LE DISPOSITIF RÉNOV'ÉNERGIE

Vous souhaitez ne plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, rendre votre logement moins énergivore pour réduire votre facture d'énergie et limiter son impact sur l'environnement, donner de la valeur à votre bien ?

Le dispositif **Rénov'Energie** vous offre un accompagnement complet, personnalisé et gratuit :

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux.
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches.
- Des **aides financières** pour alléger votre facture.

Pour en bénéficier:

• Être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'une maison

individuelle (en résidence principale) située sur le territoire d'Agglopolys

- Effectuer des travaux de rénovation (et non de construction ou d'extension), par des professionnels du bâtiment, pour un montant minimum de 1 500 €.
- Si vos ressources sont modestes : les travaux doivent permettre un gain énergétique minimum de 35 %.
- Si vos ressources sont plus élevées : un bouquet de travaux doit permettre un gain énergétique minimum de 40%.

Quelle marche à suivre ?

 Contact avec le conseiller Rénov'Habitat d'Agglopolys au 02 54 56 49 99 ou par mail renov-habitat@agglopolys.fr

- Vérification de votre éligibilité:
 Analyse de votre projet, de vos besoins, de votre capacité financière
- Visite éventuelle de votre logement : Établissement d'un diagnostic de l'état initial et scénarios de travaux
- Sollicitation des artisans et collecte des devis (par le propriétaire):
 Constitution du plan de financement
- Validation des aides par Agglopolys et les autres financeurs

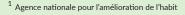
Signature des devis et démarrage des travaux

 Fin des travaux: Versement des aides sur présentation des factures acquittées



SOYEZ VIGILANT FACE AUX ARNAQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIOUE!

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'**Anah**¹ ou d'un organisme public pour vous démarcher. Pour toute demande d'aide financière, créez votre compte vous-même. Vous pouvez ensuite désigner l'entreprise comme mandataire pour être aidé. En raison des risques d'usurpation d'identité, les entreprises ne sont pas habilitées à créer un compte à votre place ni à utiliser vos données fiscales ou vos coordonnées.







Lors de la séance du 29 juin 2023, le conseil municipal de Cour-Cheverny a approuvé à l'unanimité le principe et le projet d'une médiathèque communale au sein de l'EHPAD « La Favorite » de Cour-Cheverny.

Ce projet de médiathèque s'intègre dans le projet de reconstruction et de rénovation de l'EHPAD « La Favorite ». Ce projet porté par le directeur des EHPAD de Contres/Bracieux/ Cour-Cheverny, Pierre Gouabault, comprend une série de transformations majeures dans le but de moderniser l'établissement et de le connecter à son territoire d'accueil en répondant aux besoins et aux attentes de la population, aujourd'hui et surtout demain. Plus précisément, le projet a été pensé pour répondre aux besoins d'hébergement de la dépendance, grande dépendance et fin de vie, en incluant une prise en charge spécifique d'hébergement et de soin des personnes en situation de handicap psychique. Il s'agit aussi de favoriser l'accompagnement domiciliaire (repérage de la fragilité / coordination des réponses, soutien aux aidants...) et d'appuyer sur la réversibilité de l'accueil en établissement. Dans un deuxième temps, le projet inclut l'ouverture d'espaces communs pour mixer les usages et les publics et valoriser les équipements pour le grand public. Concrètement, le parc de la Favorite, classé dans le PLUi-HD comme patrimoine exceptionnel devrait redevenir un parc public ouvert à tous les courchois. Ce parc public aménagé favorisera les rencontres citoyennes et intergénérationnelles.

Concernant le château de la Favorite, il sera réaménagé pour accueillir des employés saisonniers travaillant sur la commune. Le château de la Favorite, également connu sous le nom de «La Gentilhommière,» appartenait initialement à la commune avant d'être léguée vers les années 1960 à la Maison

de Retraite. Par ailleurs, pendant de nombreuses années, le château était le logement de fonction du directeur de l'établissement, occupant plus de 400 m². Aujourd'hui, la gentilhommière est mise gracieusement à la disposition de la bibliothèque municipale depuis bientôt 2 ans. Afin de conserver les services de la bibliothèque municipale, le directeur de l'EHPAD a proposé à la commune de Cour-Cheverny de créer une bibliothèque médiathèque. L'Agence Régionale de Santé s'était montrée favorable à cette implantation, de même que la Région Centre-Val de Loire, à la fois en raison de l'innovation du projet et de l'intégration de la culture en milieu rural.

Cette médiathèque sera construite à l'actuel emplacement du réfectoire sur une superficie de 250 à 300m² environ. L'objectif est de construire un équipement public culturel unique dans lequel toutes les générations pourront être accueillies, résidents EHPAD et courchois, ce qui facilitera les solidarités générationnelles. Ce pôle culturel concourt à lutter contre l'isolement social et à promouvoir une dynamique sociale de territoire en l'ouvrant aux personnes en situation d'isolement social. De plus, le personnel de la médiathèque sera professionnel, avec une compétence lecture gérée par la Direction Départementale. Cette transformation permettra de passer d'une simple bibliothèque municipale à une médiathèque copilotée par le Département, offrant une offre culturelle plus diversifiée à la population. Cet espace sera mutualisé entre la commune de Cour-Cheverny et l'EHPAD. Les bénévoles de la bibliothèque seront associés au projet.

Ce projet global de rénovation des deux établissements publics de santé (l'EHPAD de Cour-Cheverny et l'EHPAD de Contres) est estimé à 28 498 554€ TTC, soit 13 107 573€TTC pour La Favorite et 15 390 981 € TTC pour Le Grand Mont.

M. GOUABAULT a obtenu des aides financières de l'Etat à hauteur de 3 638 531 € (Subventions de l'Agence Régionale de Santé - CNSA - soit 1 468 229 € pour La Favorite et 2 170 302 € pour le Grand Mont ainsi que des avances remboursables à hauteur 3 527 360 € par le Conseil Départemental de Loir et Cher, soit 1 468 160 € pour La Favorite et 2 059 200 € pour le Grand Mont.

Concernant plus particulièrement « La Favorite », le montant global estimé des travaux s'élève à 13 107 573€TTC. La commune de Cour-Cheverny est partenaire du projet notamment pour l'intégration d'une Médiathèque au centre de l'EHPAD. A ce titre, le montant total prévisionnel des travaux HT pour la commune de Cour-Cheverny s'élève à environ 417 517€, auquel s'ajoute le coût de l'aménagement de la Médiathèque (construction et aménagement intérieur) : 260 322€.

La participation du Conseil Départemental et autres financements serait de 80% ainsi qu'une prise en charge des coûts d'exploitation de cette nouvelle structure pendant 6 ans à partir de 2027.

En conclusion, ce projet de médiathèque communale au sein de l'EHPAD « La Favorite » de Cour-Cheverny représente une initiative novatrice et audacieuse, ancrée dans une vision de développement intégrée pour la commune et ses habitants. Il incarne la volonté de moderniser l'établissement tout en favorisant l'accessibilité à la culture pour tous.

Nous avons hâte de voir ce projet se concrétiser et de vivre les nombreux avantages qu'il apportera à notre communauté.

CÉRÉMONIES 2023

> LES VŒUX 2023

L'année 2023 a commencé par le retour des traditionnels vœux du maire absents ces deux dernières années à cause du covid-19. La banda d'Iyre a joué quelques morceaux en guise d'ouverture de la cérémonie avant de laisser place aux discours. La cérémonie

s'est terminée par la remise de la médaille du travail à deux employés communaux, MM. Liliane CAZIN et M. Thierry Gervais par M. Nicolas Hauptmann, secrétaire général de la préfecture. Cette décoration met à l'honneur leurs parcours, leurs carrières et leur fidélité à la municipalité. Un vin d'honneur a ensuite été proposé afin de clôturer la soirée.





COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 19 mars 2023 au lieu la commémoration dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



> REMISE DE MÉDAILLES LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023

Lors de la commémoration de la victoire 1945, Jean-Claude Noël a reçu la médaille d'Algérie et Bernard Moreau a reçu la médaille des 10 ans de portedrapeau.

> LE 14 JUILLET 2023

Comme chaque année, la fête nationale est célébrée à Cour-Cheverny dès 10h avec le traditionnel défilé des pompiers, des élus, de la lyre et de la population. Cette année, 200 personnes ont déjeuné au repas communal à la salle des fêtes. La journée s'est terminée par la retraite aux Flambeaux et le feu d'artifice qui depuis deux ans, pour des raisons de sécurité, est tiré à côté de l'ancien moulin le long de la route de Blois. Un bal public a clôturé la soirée sur la place de la mairie.



LA FÊTE DE LA FRAISE

Dimanche 21 mai 2023, Cour-Cheverny est en fête. Pour la deuxième année consécutive, la Fraise de Sologne est à l'honneur dans notre belle ville.

L'esplanade de la salle des fêtes fait « gazon plein ». De partout, stands, chapiteaux, emplacements occupent le terrain. La Fraise bien sûr est mise en avant avec la présence de cinq producteurs et du Cadran de Sologne; mais aussi des produits du terroir de production locale ou régionale, le tout accompagné de jeux d'antan, de tournois de pêche, de mise en vente de délicieuses tartes aux fraises et de gourmandes et appétissantes tartelettes confectionnées sur place par les membres du Comité des Fêtes de Cour-Cheverny,

Roland DARIDAN et Monique de LUCA ont associé leurs savoir-faire pour que cette belle journée soit une réussite. Ils ont invité le soleil qui fut présent toute la journée. Ils ont aussi, pour l'inauguration, invité les personnalités et responsables du département et de la région qui ont répondu présents en

nombre, montrant par-là que la Fête de la Fraise prend dès la deuxième année de l'ampleur et est en passe, si le Comité des Fêtes de Cour-Cheverny continu sur sa lancée et grâce au travail formidable accompli par les bénévoles qui ont œuvré de tout cœur pour cette merveilleuse journée, de devenir un pôle attractif et précurseur des Fêtes de Village retrouvées.

Conjointement, Monique de LUCA, Grand-Maitre de la Confrérie des Tastes Confitures de Sologne organisait un double concours de confitures de fraises, un destiné aux amateurs et l'autre réservé aux professionnels. La Confrérie tenant chapitre dans le cadre de la fête. Elle avait convié dixneuf Confréries qui dans leurs tenues colorées ont animé l'inauguration et la

Une journée de plaisir, de partage, d'amitié, de bonheur qui appelle à se renouveler en partenariat avec la municipalité de Cour-Cheverny et nous vous disons à l'an prochain.





LES 100 ANS DE L'ESCCC

Le week-end du 1er et du 2 juillet 2023, l'Étoile Sportive de Cheverny et de Cour-Cheverny (ESCCC) a soufflé ses 100 bougies.

C'est à l'époque de l'entre-deuxguerres que l'association fût fondée le 26 iuillet 1922 sous le nom de « l'Étoile Sportive de Cheverny » par le comte Henry de la Salle qui fut le premier président. Le siège social de l'association était à Cheverny avant d'être transféré à la mairie de Cour-Cheverny en 1931. C'est à cette occasion qu'elle prend définitivement le nom actuel « Étoile Sportive de Cheverny et Cour-Cheverny ».

L'objectif de l'association tel qu'il est écrit dans la constitution de l'Étoile Sportive de 1922 était « la pratique des sports et de l'athlétisme ». Par ailleurs, c'est une épreuve d'athlétisme qui fut la première manifestation. Au fil des années, d'autres sports se sont progressivement rajoutés, d'abord le

football dès septembre 1922, puis le basket, le tennis de table et le tir. Le cyclisme et la pétanque sont des sections sportives qui apparaîtront après la Seconde Guerre mondiale. En 1999, l'Étoile Sportive de Cheverny et Cour-Cheverny fusionne avec l'Association Cheverny/Cour-Cheverny omnisports (A3CO). Aujourd'hui, l'ESCCC est une association centrale pour nos villages, car elle réunit 11 sections sportives et 650 adhérents.

La journée du 1er juillet a débuté sur l'esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny où deux activités au choix étaient proposées. Les plus sportifs pouvaient choisir la randonnée de VTT d'une vingtaine de kilomètres tandis que les familles pouvaient opter pour une promenade ludique avec des jeux de pistes pour les enfants sur les différents sites sportifs. Après l'effort, le réconfort! À 11h30, il y avait un pot de l'amitié sur l'esplanade de la salle

des fêtes.

À 17h30, toutes les sections sportives se sont rassemblées sur le parvis de la salle des fêtes pour participer au Flash Mob. À 18h, la cérémonie officielle a eu lieu en présence des officiels et membres de l'ESCCC. Ce fut l'occasion de revenir sur l'histoire de l'organisation depuis sa création en 1922 et de saluer le dévouement de tous les présidents et membres de l'ESCCC avec une remise de trophées. La cérémonie s'est cloturée par un vin d'honneur.

Cette belle journée s'est terminée par un dîner dansant.

Aujourd'hui, l'ESCCC représente 11 sections sportives que vous pouvez retrouver sur notre site internet dans la rubrique «Nos Associations».









7^E EDITION DE LA BROCANTE A.C.A.V.I.C

L' Association des Commerçants, Artisans, Viticulteurs, Industriels de Cheverny et Cour-Cheverny a choisi le lundi de Pentecôte pour organiser la 7e édition de sa brocante videgrenier annuelle. Dès 5 heures du matin, les bénévoles se sont réunis pour accueillir et guider les 280 exposants dans les rues du centre bourg de Cour-Cheverny. Pour l'occasion, le centre bourg était fermé à la circulation automobile et certains commerçants ont ouvert leurs commerces. Les visiteurs, promeneurs, chineurs et touristes ont pu déambuler au milieu des stands en toute sécurité et profiter de cette

belle journée ensoleillée.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette nouvelle édition, qui sans eux n'aurait pas eu lieu. Cet évènement a été réalisé en partenariat avec la municipalité.

L'événement, accompagné d'une buvette et d'une restauration sur place, a été rendu possible grâce à la participation d'une cinquantaine de bénévoles et d'un budget financé en partie par des partenaires locaux dont les municipalités de Cour-Cheverny et de Cheverny.



24^E SALON DES ANTIQUAIRES



Chaque année, le Salon des antiquaires à Cour-Cheverny attire une trentaine de professionnels venus de toute la France pour le week-end de Pâques, sous l'organisation de Jean-Claude Guilloteau. Les argenteries, les tableaux, les vaisselles, les livres anciens, les meubles, les tapis et autres objets présentés sont d'une grande qualité, supervisée par l'expert en objets d'art Jean-Philippe Liger. Bien que certains grands meubles soient moins recherchés, le

marché de l'antiquité se porte bien dans l'ensemble. À cette occasion, l'ébéniste Courchois Thierry Lenay présentait un meuble d'envergure composé d'un bois précieux. Les professionnels exposaient également des pièces intéressantes de la période des années 1970, une tendance récente. Les connaisseurs ont déambulé dans les allées du salon tout le week-end, y compris les habitués qui ne manqueraient pour rien au monde ce rendez-vous annuel.

23^E EDITION DE LA BROCANTE ESCCC FOOTBALL

Comme chaque année lors du dernier week-end d'août, l'ESCCC Football a organisé sa traditionnelle brocante. Les premières lueurs de l'aube ont guidé les pas des 200 exposants qui se sont méticuleusement installés, épaulés par des bénévoles dévoués.

Dès lors, une multitude d'articles soigneusement disposés sur des tables a émergé des coffres de voitures, chacun espérant trouver un nouvel acquéreur. À peine leurs stands en place, les exposants ont accueilli les chineurs, passionnés en quête d'objets singuliers.

L'évolution de la matinée a apporté son lot de visiteurs, venus en nombre à mesure que le soleil grimpait dans le ciel. À midi, les participants ont pu déjeuner aux stands de restauration animés par la bonne humeur des bénévoles. Grâce au dévouement des 47 bénévoles, cette journée a été un véritable succès. En anticipant avec enthousiasme, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la 24e édition, prévue pour le 25 août 2024.





HARMONIES FESTIVES À COUR-CHEVERNY LA FÊTE DE LA MUSIQUE 2023.

Le 21 juin 2023, Cour-Cheverny s'est parée de notes mélodieuses et de rythmes entraînants pour célébrer la Fête de la Musique. Malgré un début incertain avec une pluie à 19 heures, la soirée a été un véritable succès.

La place de la mairie a été aménagée pour l'occasion par les bénévoles du comité des fêtes en partenariat avec la municipalité. Une scène a été installée pour accueillir des artistes locaux qui ont offert des performances variées, faisant danser et chanter le public. Une buvette trônait à proximité, entourée de

nombreuses tables et bancs invitant à la détente.

Au gré des mélodies, les habitantes et habitants de Cour-Cheverny ont pu se régaler dans cette atmosphère festive tout en se délectant des concerts. L'harmonie s'est également diffusée grâce à La Lyre de Cheverny-Cour Cheverny, qui a offert quelques morceaux musicaux enjoués.

Cette soirée a prouvé que, même face à l'incertitude de la météo, la musique peut illuminer nos vies et créer des souvenirs inoubliables.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE: ÉVEILLEZ VOTRE PASSION MUSICALE

Cour-Cheverny se compose d'une école de musique avec une trentaine d'élèves et de la Banda D'Lyre. L'école de musique est constituée de 7 professeurs répartis dans l'apprentissage de divers instruments: éveil musical à partir de la grande section, clarinette, flûte, trompette, saxophone, batterie, piano.

Si vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument, n'hésitez pas à contacter Laurence Gauvin: laurence.gauvin-girodon0484@ orange.fr.

La Banda D'Lyre est née en 2008 et se compose de 35 musiciens. Nous proposons un programme festif et varié allant de la banda traditionnelle à des arrangements de musique de

variété. Vous pouvez nous croiser sur divers évènements : carnavals, cavalcades, fêtes de villages, et bien sûr les sorties officielles de Cheverny/Cour-Cheverny. Cette année nous avons eu l'opportunité d'animer la Foire aux Trufiaux de Graçay et les Nuits de Sologne parmi d'autres événements. Si vous êtes musiciens et que vous souhaitez reioindre la Banda, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante: contactlyreccc@gmail.com

Les répétitions ont lieu tous les vendredis à 20h30.

Retrouvez l'école de musique et la Banda D'Lyre pour un concert gratuit le samedi 2 décembre 2023 à la salle des Fêtes de Cour-Cheverny pour

fêter notre Sainte Cécile. Et vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda notre 5e Festi D'Lyre, Festival de Bandas avec plusieurs Bandas en provenance de la France, qui aura lieu le samedi 20 Juillet 2024.

Présidente Laurence Gauvin Girodon 06 62 14 95 48





MUSIQUE LOISIR : PARTAGE MUSICAL ET DÉTENTE

Musique Loisir est une association de musique créée en décembre 1988 dans un but de détente et de loisir.

Cette association propose:

- Des cours initiation guitare (classique, folk, électrique,...), l'apprentissage des bases de la guitare dans un esprit «feu de camp», afin que chacun puisse pousser la chansonnette et s'accompagner à la guitare en famille ou entre amis.
- Une structure adaptée (avec table de mixage, sonorisation complète, batterie,...) pour les répétitions de groupes ayant déjà un acquis. Possibilité de placer les groupes

«opérationnel musicalement» dans des manifestations locales ou départementales sous contrat artistes.

- Des stages atypiques et spécifiques pour les adhérents (djembé, ukulélé, chant, technique guitare,...),
- Des sorties loisirs (concerts, nature, rassemblements....)

Tous les cours sont collectifs (1 encadrant et 5 élèves) et partagés par des encadrants autodidactes. Tous les cours sont accessibles sans solfège et de 7 à 99 ans. Nous privilégions l'oreille et la tablature (notation musicale où il suffit de savoir lire les



chiffres). Il est possible de louer des instruments de musique (guitare, ampli, etc.)

Nos locaux sont situés dans l'ancienne gare (étage et soussol). Les horaires de cours sont en fonction des disponibilités des encadrants bénévoles et donc tributaires de leurs horaires professionnels. Généralement, les cours sont en fin de soirée ou soirée.

Président Bruno Raimbault 07 88 18 75 50 mlcc41@orange.fr

²⁶ VIE LOCALE

ESCCC BABYGYM

ÉVEIL MOTEUR POUR LES TOUT-PETITS

Il s'agit de la première activité qui s'offre aux tout petits ...

Nous accueillons les enfants âgés de 10 mois à 3 ans et les enfants scolarisés de 3 ans à 5 ans! L'activité se déroule le samedi matin (hors vacances scolaires) au gymnase de Cour-Cheverny de 10h à 11h15.

Contenu des séances

Les enfants du groupe des 10 mois/3 ans, sont accompagnés d'un ou des deux parents sur l'activité. Pendant les séances, l'enfant explore différents ateliers proposés par notre éducatrice sportive sous l'œil vigilant et bienveillant du/des parents. À son rythme, l'enfant découvre son corps et apprend à le maîtriser, ce qui contribue à lui donner confiance en lui. Lors des séances, l'enfant pourra ramper, rouler, se verticaliser, sauter, lancer, apprendre à s'équilibrer,

en évoluant sur des modules de motricité, des tapis et en utilisant divers supports!

La pratique de la Baby-gym, c'est également permettre à l'enfant d'interagir avec d'autres enfants et partager un moment privilégié d'échange, de découverte réciproque et de complicité avec son/ses parents.

Pour les plus grands, groupe des 3 ans / 5 ans, notre éducatrice sportive propose divers ateliers moteurs, des activités et des jeux de groupe. Ceux-ci permettront à l'enfant de continuer à développer ses capacités motrices, mais aussi à apprendre à évoluer au sein d'un groupe avec des consignes et des règles de jeux à respecter. Cette activité extrascolaire permet à l'enfant de rencontrer de nouveaux enfants et de pratiquer une activité physique variée avant de choisir une discipline précise dès ses 4/5 ans.

En fonction de son évolution, un enfant peut passer d'un groupe à l'autre en cours d'année.

Nombre d'adhérents

- groupe 10 mois/ 3ans: 30 enfants
- groupe 3 ans/ 5ans: 10 enfants Inscription annuelle:
- 70 euros pour les enfants des communes de Cheverny et Cour-Cheverny
- 75 euros pour les enfants hors communes.

Présidente Julie Toulisse 06 88 15 54 17 babygym.esccc@hotmail.com facebook BabyGym-ESCCC





ESCCC DANSE : LA DÉCOUVERTE DE LA DANSE URBAINF

La section danse de l'ESCCC a pour objectif de faire découvrir la culture danse urbaine en milieu rural. Aux sons des rythmes de breakdance, reggaeton, dancehall ou afrodance, nous avons accueilli plus de 60 adhérents cette année, dès 4 ans pour un éveil à la danse et jusqu'aux adultes pour découvrir ces styles de danses! Les cours ont lieu tous les mercredis après-midi jusqu'en début de soirée, dans le but de favoriser un accès à la danse hip-hop, quel que

soient le genre et l'âge.

Deux nouveautés cette année :

- Un cours danse cardio fun de 19h45 à 20h30 pour transpirer en chorégraphie!
- Un stage gratuit en février ouvert à tous pour découvrir les bases des techniques acrobatiques qui a permis d'accueillir une cinquantaine de participants!

Vous voulez tenter l'aventure? Venez nous rencontrer pour deux cours d'essais gratuits! Soilihi, notre professeur, vous surprendra par son dynamisme et son humour, dans une ambiance conviviale et bon enfant, où la progression technique est néanmoins recherchée pour celles et ceux le désirant.

Présidente Aurélie FOESSEL 06 50 08 27 42 danse.esccc@gmail.com **Facebook ESCCC Danse**









Le yoga est une discipline ancienne pratiquée par les hindous bien avant l'ère chrétienne. Il apporte un réel

YOGA: UN VOYAGE VERS LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉRÉNITÉ

bien être. Il s'agit de pratiquer des postures simples qui aboutissent à la régularisation du tonus musculaire et à un ralentissement du rythme cardiaque.

Cette discipline est accessible à tous, dès le plus jeune âge.

Notre association a été créée dans le cadre de l'ESCCC en 2017 avec une trentaine d'adhérents répartis sur deux cours. Maintenant, nous sommes plus de 70 adhérents répartis sur 5 cours et nous pensons atteindre 80 adhésions lors de la rentrée prochaine.

Pendant le confinement, les cours ont été assurés en «visio» par notre professeure Danielle PICHOT diplômée de l'IFY.

Présidente Marie-Claude CASAS 06 77 03 51 62 es3cyoga@gmail.com



ESCCC BASKET-BALL : PERFORMANCES ET SUCCÈS

La dernière saison sportive de l'ESCCC Basket-ball a donné entièrement satisfaction à toute l'équipe organisatrice et aux 140 licenciés inscrits. Cette saison a été marquée par de magnifiques performances sportives pour l'ensemble des équipes. Par ailleurs, nous sommes ravis d'avoir pu maintenir les entraînements des équipes ainsi que les interventions au sein des établissements scolaires voisins.

L'ESCCC basket-ball, ce sont aussi des manifestations extrasportives tout au long de l'année qui contribuent à la convivialité du club. La traditionnelle soirée des ados a connu un record d'entrées.

Sandrine Jouannau, présidente de la section ESCCC Basket-ball, tient à remercier personnellement tous les membres du bureau qui l'accompagnent ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de la saison 2022/2023. Présidente
Sandrine Jouanneau
06 59 91 25 30
basket.courcheverny@gmail.com
facebook ESCCC Basket





ESCCC FOOTBALL: 100 ANS DE CONVIVIALITÉ

Le club de football ESCCC a été créé en 1922 grâce à l'envie et à la ténacité des joueurs. Depuis sa création, le club ne cesse de se développer. Ses structures sont implantées à Cour-Cheverny proche de la D765 qui relie Romorantin à Blois. Le club dispose de deux équipes seniors, une en 3eme division et une en 4eme division. mais également de quatre équipes de jeunes dans les catégories, U7, U9, U11 et U13 en entente avec Cormeray. Soucieux de son développement et de diffuser une bonne image, les licenciés du

club évoluent dans une ambiance conviviale et chaleureuse et sont fiers de porter et de défendre les couleurs bleues et blanches de l'ESCCC.

Vous voulez jouer au football dans ce club?

Contactez

M. Girardeau **06 29 38 07 40** pour les seniors

M. Sausset **06 58 88 29 97** pour les autres catégories.

Chefs d'entreprise, commerçants, artisans, vous voulez aider le club local de football?



Mrs. Desnoues **02 54 79 93 30** ou M. Auteau **06 68 56 81 10** plusieurs propositions vous seront présentées.

UNE AIRE D'ACCUEIL POUR CYCLISTES

Le terrain du Casseux se situe à proximité immédiate du village. La municipalité a aménagé ce lieu pour en faire une accueillante aire dédiée aux cyclistes. À présent, ce terrain sert de tracé pour la piste 4 des Châteaux à Vélo, un itinéraire prisé des amateurs de deux-roues.

Au cœur de cet espace, des tables et des bancs en bois invitent les visiteurs à faire une pause sous les arbres, tandis que des poubelles assurent la propreté des lieux. L'attention portée au confort des cyclistes ne s'arrête pas là : un point d'eau et des sanitaires ont été aménagés, offrant un répit rafraîchissant et des commodités essentielles.

Et pour répondre aux besoins spécifiques des cyclistes, un mobilier urbain destiné à l'attache des vélos a été implanté, complété par une station de réparation de cycles. Un détail qui se révèle être d'une utilité redoutable en cas de crevaison. Tout est pensé pour que les cyclistes puissent pleinement profiter de leur escapade sans souci matériel.

Ce projet évalué à 13 170 € hors taxes, a pu voir le jour grâce à un soutien financier considérable de 10 000 € octroyé par l'Union Européenne. La municipalité a apporté sa contribution pour finaliser cette réalisation, prouvant son engagement envers les citoyens et le développement de lieux agréables et pratiques.







L'ASSOCIATION PART'AGE : 18 ANS DE PARTAGE INTERGÉNÉRATIONNEL

Depuis maintenant 18 ans, l'association Part'age de l'EHPAD La Favorite, présidée par Nadine HERMELIN, s'est engagée avec passion auprès des résidents pour rendre leur quotidien plus enrichissant. En complément des animations proposées par l'animatrice et la psychomotricienne, l'association prend à cœur de rythmer la vie des résidents en leur offrant des activités variées, leur permettant ainsi de rester acteurs de leur propre vie, indépendamment de leur degré de dépendance.





Au fil des années, l'association Part'age a connu un essor remarquable, avec une augmentation significative de ses adhérents. À ce jour, ce sont 25 personnes, composées de familles, de membres du personnel et de résidents, qui forment une véritable dynamique autour de cette initiative.

En 2022 et 2023, l'association a organisé le traditionnel marché de Noël. Des ateliers de jardinage ont également été mis en place, permettant aux résidents de se reconnecter à la nature. Des après-midi musicales animées par des artistes locaux et des sonneurs de cors de chasse ont apporté de la joie à l'EHPAD. Des olympiades d'été ont été organisées pour favoriser l'activité physique avec des jeux de quilles, de palets, de chamboule-tout. Les mieux classés ont été récompensés par des médailles et des sucreries.

Mais l'association Part'age ne s'arrête

pas là dans ses efforts. Elle a participé au concours des vélos fleuris à la fête de la Fraise. Cette année, elle a également innové en organisant pour la première fois une brocante dans le parc du château à l'occasion de la Fête des Plantes.

L'association Part'age a réalisé un rêve longtemps évoqué: l'achat de deux Triporteurs, grâce aux soutiens des communes de Cour-Cheverny, Cheverny, de la caisse d'épargne et de l'EHPAD. Ces vélos offrent désormais des promenades aux résidents, permettant d'explorer les alentours et de renouer avec les joies de la vie au gré du vent.

La devise de Part'age et de l'EHPAD est porteuse d'une grande sagesse :

« Osons avoir envie de partager avec nos aînés et favoriser les relations intergénérationnelles ».



ÉQUIPE MAJORITAIRE

DEMAIN, COUR-CHEVERNY Chères Courchoises et chers Courchois,

Depuis 2020, nous avons à cœur d'améliorer votre quotidien et de construire avec vous, l'avenir de Cour-Cheverny. La nouvelle équipe municipale a pour objectif de préparer notre village aux futurs enjeux climatiques, économiques et démographiques.

Face à l'inflation des prix de l'énergie, nous avons choisi d'allouer une part importante de nos investissements à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux et à la transition vers l'éclairage LED pour réduire notre consommation électrique. Dans un même temps, il est impératif d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments municipaux, qui pour certains sont devenus très énergivores. Dans cette optique, nous avons entrepris le projet de modernisation et d'agrandissement de la mairie, qui a reçu un vote unanime du Conseil municipal. Cette initiative ambitieuse facilitera l'accès des citoyens aux services publics via l'Espace France Services, ainsi que la poste avec un accueil dynamique qui améliorera les conditions de travail des agents et mettra en valeur

le patrimoine historique communal. Par ailleurs, nous avons inauguré le nouveau revêtement extérieur des ateliers municipaux ainsi que le bâtiment photovoltaïque.

Parallèlement, la commission scolaire maintient son programme de rénovation des installations de l'école publique Paul Renouard. Cette année est marquée par l'inauguration de la nouvelle cour de récréation dont le projet a été voté à l'unanimité au Conseil municipal. Cette cour d'école végétalisée et subventionnée à 80 %, incarne notre volonté d'améliorer les conditions d'apprentissages des élèves. Par ailleurs, à la rentrée 2023, les élèves de la maternelle ont découvert un couloir flambant neuf, une salle de classe et un dortoir rénovés avec de nouveaux lits superposés.

Parce que votre sécurité est notre priorité, nous avons lancé la réfection de la voie des Vernaisons et des Trudelles. Nous sommes conscients que d'autres voiries nécessitent des travaux et nous travaillons pour les prioriser tout en respectant l'équilibre budgétaire de la commune.

Sur le plan économique, les efforts déployés en urbanisme depuis

2020 ont favorisé l'établissement de nouvelles entreprises dans la zone artisanale de Cour-Cheverny, contribuant ainsi à la croissance économique de notre commune. L'attractivité de notre village repose également sur le tourisme, c'est pourquoi nous avons réalisé des travaux d'aménagement d'une aire de repos pour les cyclistes au Casseux, dit l'ancien camping.

Enfin, la municipalité soutient le magnifique projet de l'EHPAD La Favorite et plus particulièrement le projet d'une médiathèque. Ce projet rendra accessible au public le parc du château La Favorite, offrant un cadre idéal pour des rencontres intergénérationnelles autour de la culture.

Depuis 2020, le travail réalisé par la commission « Communication et Nouvelles Technologies » vous permet d'avoir accès à toutes les informations de notre commune. Comme chaque année, nous vous distribuons avec plaisir le bulletin municipal dans lequel vous pouvez constater notre dévouement pour rendre Cour-Cheverny toujours plus dynamique et moderne.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE COUR-CHEVERNY

ÉQUIPE MINORITAIRE

Chères Courchoises et chers Courchois,

L'année dernière, nous avions voulu faire paraître un article sur notre appréhension de certaines méthodes de gestion, notamment en matière de ressources humaines, au sein de notre Municipalité. Certains élus nous ont demandé que certains faits ne soient pas relatés et donc supprimé de notre article. Dans un souci de sérénité. nous avons largement édulcoré notre rédaction initiale! Malgré ce geste, lors de la réunion publique, en fin de séance, il a été tenu un discours d'une réelle agressivité à notre encontre, et ce, alors même qu'il ne s'agissait seulement d'une réunion d'information sur la vie de la commune. À ces attaques violentes qui ont choqué bon nombre de nos concitoyens, nous n'avons pu répondre à ces viles attaques totalement déplacées! Cela porte un nom «un déni de démocratie»!

Vous comprendrez que cela ne nous motive pas pour faire état de notre ressenti sur le mode

de gestion de notre Commune et le rôle très mineur du Conseil Municipal qui n'est consulté que sur des questions plus que courantes! Il y a toutefois un sujet sur lequel nous devons faire part de notre position. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil a voté favorablement les travaux d'extension et de rénovation de la Mairie pour la modique somme de 1.600.000 Euros, probablement à parfaire à la hausse! Il est clair que notre Mairie nécessite la réalisation de travaux notamment au niveau des conditions de travail de nos employés municipaux qui sont ni plus ni moins honteuses. Un budget de 500.000 Euros aurait largement suffi pour rénover notre Mairie et permettre à ses employés de travailler dans des conditions dignes! Les travaux envisagés sont ni plus ni moins «PHARAONIQUES» et priveront notre Commune de tous moyens financiers pour les années à venir pour procéder à des travaux nécessaires que ce soit à la salle des fêtes (qui n'est pas à l'abri d'une fermeture administrative) ou aux

écoles où il y a encore beaucoup de choses à faire ou à des travaux qui viendraient à se révéler dans l'urgence! Du fait de ce budget «Mairie», les élus à venir n'auront guère de marge de manœuvre pour développer notre Commune et améliorer le bien-être de ses habitants!

Quant à l'amélioration de routes communales en fort mauvais état, bon nombre d'années va passer avant que la Commune ne dispose des moyens pour, ne serait-ce, les entretenir!

Par contre, nous avons été très heureux de participer activement aux travaux de réaménagement de l'école dont nous pouvons tous ensemble être fiers! On ne peut que se réjouir que l'union fasse la force!

Nous continuerons jusqu'à la fin de notre mandat à faire valoir nos idées et défendre les intérêts des citoyens de notre Commune!

Merci de votre confiance dont nous saurons être dignes, Bien à vous.



> LES ETATS CIVLS 2023

- 13 naissances
- 30 décès
- 7 mariages
- 11 pacs
- 4 baptêmes civils

> LA GESTION DES DÉCHETS

Pour rappel, tout dépôt de sacs, cartons et autres déchets à côté des points de tri est considéré comme un dépôt sauvage et le code pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €

Retrouvez toutes les informations sur le site www.agglopolys.fr ou au

02 54 58 57 57

> L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leurs trottoirs, de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

> LES HORAIRES DU MARCHÉ .

Le marché offre une gamme de produits diversifiés, il se déroule le

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 19h

> LES HORAIRES DE TONTE

Le samedi

9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés 10h à 12h Vendredi matin de 8 h à 13 h, Place de la République.

> LES HORAIRES DE LA POSTE

Du mardi au Vendredi de 13 h 30 à 16 h et le samedi de 11 h à 13 h.

Les horaires peuvent changer, retrouvez toutes les informations

> NUMÉROS UTILES

Gendarmerie de Cour-Cheverny 02 54 79 16 00

Violences Femmes 3919

Enfants en danger Maltraitance

Sos enfants disparus 116 000

Hébergement d'urgence 115

Centre Hospitalier de Blois 02 54 55 66 33

EHPAD/

Maison de retraite « La Favorite » 02 54 79 97 85

Agglopolys 02 54 90 35 35

CIAS 02 54 57 41 23

L'ADIL 02 54 42 10 00

> L'ESPACE FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives? Vous rencontrez des difficultés avec internet? Les Espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... L'Espace France Services vous accompagne dansl'ensemble de vos démarches



Certaines demandes nécessitent un rendez-vous, contactez l'Espace France Services pour en savoir plus au 02.54.74.32.07 ou efs@mairie-cour-cheverny.fr.

lundi-mardi-vendredi 9h - 12 h / 13h30 - 17h30 mercredi 9h - 12 h jeudi 13h30 - 17h30

> LE BRÛLAGE DES DÉCHETS

Il est interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre, ni avec un incinérateur de jardin.

Toutefois, il est possible de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective).





> 1'AGFNDA 2024

Retrouvez tous les événements de notre commune dans la rubrique « agenda des événements » sur la page d'accueil du site internet https://mairie-cour-cheverny.fr

Samedi 6 janvier Vœux du Maire Week-end du 20 avril Loto du foot Dimanche 7 janvier AMOD Concert Dimanche 14 janvier Thé dansant Mercredi 8 mai Victoire 1945 Samedi 20 janvier Concert Comité des fêtes Samedi 18 mai Spectacle de danse Freet Art Week-end du 25 mai Fête de la fraise Dimanche 4 février Thé dansant Samedi 10 février Bal du Kiwanis Samedi 1^{er} juin Concert musique loisir Dimanche 25 février Bal folk sur un air d'autrefois Samedi 15 juin Spectacle de danse ESCCC Week-end du 22 juin **Exposition Palette et pinceaux** Samedi 02 mars Concert il était une voix Du 18 au 24 mars Exposition trophée de chasse Dimanche 7 juillet **Brocante Comité des fêtes** Du 28 mars au 1er avril Salon des Antiquaires Dimanche 14 juillet Fête nationale Week-end du 6 avril Samedi 20 juillet Banda D'Lyre Marathon Vendredi 12 avril Soirée ados Basket

> NOS ASSOCIATIONS

Lundi 13 avril

Retrouvez toutes nos associations sur notre site internet www.mairie-cour-cheverny.fr dans la rubrique « Du côté des loisirs »



Dimanche 25 août



Brocante du foot

Rappels aux associations !

N'hésitez pas à envoyer les dates de vos évènements avec leur affiche pour qu'ils apparaissent sur l'agenda du site internet. Contactez la mairie à l'adresse mail suivante

contact@mairie-cour-cheverny.fr

OU Remplissez le formulaire depuis la page d'accueil du site internet



Soirée années 80 Basket



Bibliothèque

Associations

Hébergements

Hôtels Restaurants

Histoire et Patrimoine



